



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 382 · Février 2026

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPIRET

Recteur 06 14 18 07 61

l.spriet@lyon.catholique.fr

Abbé Laurent GUIMON

Chaplain 06 98 10 40 10

l.guimon@lyon.catholique.fr

Abbé Matthieu GRENIER

Chaplain 06 59 39 89 92

mgrenier85@gmail.com

Abbé Thibaud PERRUCHOT

Diacre 06 50 04 07 58

tperruchot@hotmail.fr

Frère Sébastien GRATREAUD

06 50 77 98 33

freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

Cinquième "parole de vie" : « Tu ne commettras pas d'adultère » (Ex 20, 14 ; Dt 5, 17)

Pourquoi toutes ces interdictions ? Pour mieux souligner ce qui est bien et bon, et donc les limites pour préserver ce bien. Les dix "commandements" sont en effet dix "paroles de vie" et de non de "mort" (cf. Ps 1). Si tu veux la vie éternelle, si tu veux vivre pleinement ta vie et vivre heureux sur la terre : il y a un chemin et un précipice. "Choisis la vie" dit le Seigneur à ses créatures que nous sommes (cf. Dt 30, 19).

Devant chaque interdiction il y a en réalité, au premier plan, une indication bienfaisante. Ainsi cette sixième parole de vie nous enjoint de vivre dans l'amour fidèle, respectueux, chaste, bienveillant, tendre, attentionné, beau, intime, périodiquement continent (si on est marié), généreux, désintéressé, oblatif. Il nous dit que notre corps est beau et bon (même après le péché originel), que l'affectivité et la sexualité sont des chemins de sainteté d'abord et avant tout. Il nous invite à vivre dans la pureté du cœur, du regard et du corps car c'est ce pour quoi nous sommes créés par Dieu. C'est encore plus vrai si nous sommes baptisés et donc des "temples vivants de l'Esprit-Saint" (1 Co 6, 19), consacrés par le Saint-Chrême. La vision chrétienne de la sexualité est d'abord positive.

Mais il faut aussi être réalistes : étant blessés par les conséquences du péché originel, nous souffrons de sept tendances que l'on appelle, de façon pas très heureuse, les "sept péchés capitaux". Parmi ces tendances se trouve la luxure. Ce n'est pas la plus grave de toutes (en soi) mais c'est sans doute la plus honteuse psychologiquement parlant et celle qui éloigne beaucoup de personnes de Dieu et de son pardon. A tort, bien entendu. Car le Seigneur sait de quel limon nous sommes formés (cf. Ps 103), et Il nous dit que l'esprit est ardent et que la chair est faible (cf. Mt 26, 41).

Dans ce domaine de la chasteté (maîtrise de soi) et de la continence (ne pas se donner sexuellement), les futurs saints Augustin, Ignace de Loyola, Charles de Foucauld n'ont pas excellé... Les saintes Marie-Madeleine, Photine, et Thaïs non plus... Mais "tous les saints n'ont pas tous bien commencé, mais ils ont tous bien fini" disait saint Jean-Marie Vianney. En effet, tout le monde n'a pas la même trajectoire de pureté du corps et de l'âme qu'une Thérèse de l'Enfant-Jésus ou qu'un Thomas d'Aquin par exemples...

Les vertus de chasteté et de continence nous permettent d'être libres pour aimer c'est-à-dire pour se donner de façon vraie. La luxure nous rend esclave de nos passions déréglées, de notre concupiscence. Elle nous enferme sur nous-même. La luxure peut devenir un esclavage.

Textes à méditer en lien avec l'édito

Parole de Dieu

" Dieu crée l'homme à son image ... homme et femme, il les crée " (Gn 1, 27) ; " Croissez et multipliez-vous " (Gn 1, 28) ; " le jour où Dieu crée l'homme, à la ressemblance de Dieu il le fit, homme et femme il les crée : il les bénit et les appela du nom d'homme le jour où ils furent créés " (Gn 5, 1-2).

" L'homme quitte son père et sa mère afin de s'attacher à sa femme ; tous deux ne forment qu'une seule chair " (Gn 2, 24).

Tobie se leva du lit, et dit à Sara : " Debout, ma sœur ! Il faut prier tous deux, et recourir à notre Seigneur, pour obtenir sa grâce et sa protection ". Elle se leva et ils se mirent à prier pour obtenir d'être protégés, et il commença ainsi : " Tu es bénii, Dieu de nos pères ... C'est toi qui a créé Adam, c'est toi qui a créé Eve sa femme, pour être son secours et son appui, et la race humaine est née de ces deux-là. C'est toi qui a dit : 'Il ne faut pas que l'homme reste seul, faisons-lui une aide semblable à lui'. Et maintenant, ce n'est pas le plaisir que je cherche en prenant ma sœur, mais je le fais d'un cœur sincère. Daigne avoir pitié d'elle et de moi et nous mener ensemble à la vieillesse ! " Et ils dirent de concert : "Amen, amen ". Et ils se couchèrent pour la nuit (Tb 8, 4-9).

Vous avez entendu qu'il a été dit : " Tu ne commettras pas d'adultère ". Eh bien ! moi je vous dis : Quiconque

La sexualité est un grand don de Dieu mais elle est menacée. L'homme et la femme dans l'état de nature déchue ont besoin de la grâce de Dieu pour être libérés. C'est ce que saint Jean-Paul II a appelé "la rédemption du corps". Cette guérison est une nécessité quel que soit notre état de vie : célibataire, fiancé(e), marié(e), prêtre, consacré(e).

Disons-le clairement : sans la prière et les sacrements une vie affective équilibrée est impossible.

Avec la grâce de Dieu, elle est possible et épanouissante.

Avec beaucoup d'humilité saint Augustin a écrit ceci dans ses *Confessions* : "je croyais que la continence relevait de mes propres forces... forces que je ne me connaissais pas. Et j'étais assez sot pour ne pas savoir que personne ne peut être continent, si tu ne le lui donnes. Et certes, tu l'aurais donné, si de mon gémissement intérieur, j'avais frappé à tes oreilles et si d'une foi solide, j'avais jeté en toi mon souci" (*Conf.* 6, 11, 20).

Soyons donc humbles et prudents. Demandons les vertus de chasteté et de continence dont nous avons tous besoin et ayons recours à la miséricorde de Dieu dans notre combat spirituel.

"Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements" (Jn 14, 15).

Abbé Laurent Spriet +

regarde une femme pour la désirer a déjà commis, dans son cœur, l'adultère avec elle (Mt 5, 27-28).

Catéchisme de saint Pie X

Que nous défend le sixième commandement : Tu ne feras pas d'impuretés ?

Le sixième commandement : Tu ne feras pas d'impuretés, nous défend tout acte, tout regard, toute parole contraire à la chasteté, et l'infidélité dans le mariage.

Que nous ordonnent le sixième commandement ?

Le sixième commandement nous ordonne d'être chastes et modestes dans nos actes, nos regards, notre maintien et nos paroles.

Que devons-nous fuir pour nous maintenir dans la pureté ?

Pour nous maintenir dans la pureté, il convient de fuir l'oisiveté, les mauvaises compagnies, l'intempérance, d'éviter les images indécentes, les spectacles licencieux, les conversations dangereuses et toutes les autres occasions de péché.

Catéchisme de l'Eglise Catholique

2331 " Dieu est amour. Il vit en lui-même un mystère de communion et d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image ... Dieu inscrit en elle la vocation, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à l'amour et à la communion " (FC 11).

2333 Il revient à chacun, homme et femme, de reconnaître et d'accepter son identité sexuelle. La différence et la complémentarité physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. L'harmonie du couple et de la société dépend en partie de la manière dont sont vécus entre les sexes la complémentarité, le besoin et l'appui mutuels.

2337 La chasteté signifie l'intégration réussie de la sexualité dans la personne et par là l'unité intérieure de l'homme dans son être corporel et spirituel. La sexualité, en laquelle s'exprime l'appartenance de l'homme au monde corporel et biologique, devient personnelle et vraiment humaine lorsqu'elle est intégrée dans la relation de personne à personne, dans le don mutuel entier et temporellement illimité, de l'homme et de la femme. La vertu de chasteté comporte donc l'intégrité de la personne et l'intégralité du don.

2339 La chasteté comporte un apprentissage de la maîtrise de soi, qui est une pédagogie de la liberté humaine. L'alternative est claire : ou l'homme commande à ses passions et obtient la paix, ou il se laisse asservir par elles et devient malheureux (cf. Si 1, 22).

2340 Celui qui veut demeurer fidèle aux promesses de son Baptême et résister aux tentations veillera à en prendre les moyens : la connaissance de soi, la pratique d'une ascèse adaptée aux situations rencontrées, l'obéissance aux commandements divins, la mise en œuvre des vertus morales et la fidélité à la prière. "La chasteté nous recompose ; elle nous ramène à cette unité que nous avions perdue en nous éparpillant " (S. Augustin, conf. 10, 29).

2341 La vertu de chasteté est placée sous la mouvance de la vertu cardinale de tempérance, qui vise à imprégner de raison les passions et les appétits de la sensibilité humaine.

2342 La maîtrise de soi est une œuvre de longue haleine. Jamais on ne la considérera comme acquise une fois pour toutes. Elle suppose un effort repris à tous les âges de la vie (cf. Tt 2, 1-6). L'effort requis peut être plus intense à certaines époques, ainsi lorsque se forme la personnalité, pendant l'enfance et l'adolescence.

2343 La chasteté connaît des lois de croissance qui passe par des degrés marqués par l'imperfection et trop souvent par le péché. " Jour après jour, l'homme vertueux et chaste se

construit par des choix nombreux et libres. Ainsi, il connaît, aime et accomplit le bien moral en suivant les étapes d'une croissance " (FC 9).

2345 La chasteté est une vertu morale. Elle est aussi un don de Dieu, une grâce, un fruit de l'œuvre spirituelle (cf. Ga 5, 22). Le Saint-Esprit donne d'imiter la pureté du Christ (cf. 1 Jn 3, 3) à celui qu'a régénéré l'eau du Baptême.

2346 La charité est la forme de toutes les vertus. Sous son influence, la chasteté apparaît comme une école de don de la personne. La maîtrise de soi est ordonnée au don de soi. La chasteté conduit celui qui la pratique à devenir auprès du prochain un témoin de la fidélité et de la tendresse de Dieu.

2348 Tout baptisé est appelé à la chasteté. Le chrétien a " revêtu le Christ " (Ga 3, 27), modèle de toute chasteté. Tous les fidèles du Christ sont appelés à mener une vie chaste selon leur état de vie particulier. Au moment de son Baptême, le chrétien s'est engagé à conduire dans la chasteté son affectivité.

2349 " La chasteté doit qualifier les personnes suivant leurs différents états de vie : les unes dans la virginité ou le célibat consacré, manière éminente de se livrer plus facilement à Dieu d'un cœur sans partage ; les autres, de la façon que détermine pour tous la loi morale et selon qu'elles sont mariées ou célibataires " (CDF, décl. " Persona humana " 11). Les personnes mariées sont appelées à vivre la chasteté conjugale ; les autres pratiquent la chasteté dans la continence.

2350 Les fiancés sont appelés à vivre la chasteté dans la continence. Ils verront dans cette mise à l'épreuve une découverte du respect mutuel, un apprentissage de la fidélité et de l'espérance de se recevoir l'un et l'autre de Dieu. Ils réservent au temps du mariage les manifestations de tendresse spécifiques de l'amour conjugal. Ils s'aideront mutuellement à grandir dans la chasteté.

2351 La luxure est un désir désordonné ou une jouissance

déréglée du plaisir vénérien. Le plaisir sexuel est moralement désordonné, quand il est recherché pour lui-même, isolé des finalités de procréation et d'union.

2352 Par la masturbation, il faut entendre l'excitation volontaire des organes génitaux, afin d'en retirer un plaisir vénérien. " Dans la ligne d'une tradition constante, tant le magistère de l'Église que le sens moral des fidèles ont affirmé sans hésitation que la masturbation est un acte intrinsèquement et gravement désordonné ". " Quel qu'en soit le motif, l'usage délibéré de la faculté sexuelle en dehors des rapports conjugaux normaux en contredit la finalité ". La jouissance sexuelle y est recherchée en dehors de " la relation sexuelle requise par l'ordre moral, celle qui réalise, dans le contexte d'un amour vrai, le sens intégral de la donation mutuelle et de la procréation humaine " (CDF, décl. " Persona humana " 9).

Pour former un jugement équitable sur la responsabilité morale des sujets et pour orienter l'action pastorale, on tiendra compte de l'immaturité affective, de la force des habitudes contractées, de l'état d'angoisse ou des autres facteurs psychiques ou sociaux qui peuvent atténuer, voire même réduire au minimum la culpabilité morale.

2353 La fornication est l'union charnelle en dehors du mariage entre un homme et une femme libres. Elle est gravement contraire à la dignité des personnes et de la sexualité humaine naturellement ordonnée au bien des époux ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants.

2354 La pornographie consiste à retirer les actes sexuels, réels ou simulés, de l'intimité des partenaires pour les exhiber à des tierces personnes de manière délibérée. Elle offense la chasteté parce qu'elle dénature l'acte conjugal, don intime des époux l'un à l'autre. Elle porte gravement atteinte à la dignité de ceux qui s'y livrent (acteurs, commerçants, public), puisque chacun devient pour l'autre l'objet d'un plaisir rudimentaire

et d'un profit illicite. Elle plonge les uns et les autres dans l'illusion d'un monde factice. Elle est une faute grave. Les autorités civiles doivent empêcher la production et la distribution de matériaux pornographiques.

2370 La continence périodique, les méthodes de régulation des naissances fondées sur l'auto-observation et le recours aux périodes infécondes (cf. HV 16) sont conformes aux critères objectifs de la moralité. Ces méthodes respectent le corps des époux, encouragent la tendresse entre eux et favorisent l'éducation d'une liberté authentique. En revanche, est intrinsèquement mauvaise " toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation " (HV 14)

«Au langage qui exprime naturellement la donation réciproque et totale des époux, la contraception oppose un langage objectivement contradictoire selon lequel il ne s'agit plus de se donner totalement l'un à l'autre. Il en découle non seulement le refus positif de l'ouverture à la vie, mais aussi une falsification de la vérité interne de l'amour conjugal, appelé à être un don de la personne tout entière. Cette différence anthropologique et morale entre la contraception et le recours aux rythmes périodiques implique deux conceptions de la personne et de la sexualité humaine irréductibles l'une à l'autre» (FC 32).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes volontaires et bénévoles pour :

- Aider les abbés à trouver des dons pour les travaux dans l'église Saint-Georges.
- Devenir parrain ou marraine de confirmation d'un ou d'une néophyte. Renseignements auprès de l'abbé Spriet.
- S'engager dans l'association "La jarre de Sarepta" au niveau local et dans la communauté de Saint-Georges. Contacter le secrétariat.
- Faire du ménage à l'église une fois par semaine ou de temps à autres.
Mail:anne.pouliquencheneaux@hotmail.fr

- Pour apporter soit des courses une fois par mois aux abbés, soit des repas pour une journée (déjeuner et dîner) une fois par mois. Contact :
Aude Coffinière
aude.coffineres@wanadoo.fr.

Nous vous remercions vivement !

"Fraternités de disciples-missionnaires"

Vous souhaitez intégrer une "Fraternité de disciples-missionnaires" afin de développer votre vie chrétienne mais aussi pour aider à accueillir et à intégrer les catéchumènes et les néophytes dans notre communauté et dans l'Eglise, inscrivez-vous en contactant l'abbé Spriet : abbespriet@gmail.com

2026 : Année Bienheureux Antoine Chevrier Année Saint François d'Assise

Vous aurez remarqué les deux affiches qui se situent au fond de l'église au-dessus des bénitiers. Elles sont là pour vous aider à prier durant ces deux jubilés.

VEILLÉES DE PRIÈRES D'INTERCESSION ET DE GUERISON DU 13 MARS 2026

Il s'agit d'une activité missionnaire dont le but est de faire découvrir la tendresse du Christ à des personnes souffrantes qui ne croient pas et ne pratiquent pas. Cependant, tous les paroissiens sont bienvenus pour prier et entourer toutes ces personnes. Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe d'accueil. Contact : Abbé Laurent Guimon.

Déposer vos buis bénis à l'église

En vue du "mercredi des cendres", vous pouvez déposer vos anciens buis bénis dans des paniers au fond de l'église. Merci.

Le "Groupe vocationnel" (vocations sacerdotales et religieuses)

Un groupe pour garçons et filles de 18-30 ans a vu le jour à l'église Saint-Georges. Que vous soyez certain(e) d'être appelé(e) ou pas certain(e). Un lundi tous les deux mois de 20h30 à 22h à la Maison Sainte-Blandine (temps de *lectio divina* puis échange en groupe et en individuel) pour être accompagné(e) dans le discernement de sa vocation personnelle. Présence de l'abbé Laurent Spriet à toutes les rencontres. Interventions de personnes extérieures (prêtres, religieuses, etc...) et organisation de week-end en abbayes.

Dates des rencontres : cf. site internet.
Contact : abbé Spriet, abbespriet@gmail.com

Devenir membre de l'association loi 1901 "Les amis de Saint-Georges" (AMISSAGE)

L'abbé Spriet vous propose de devenir "membre actif" ou "membre bienfaiteur" de l'association AMISSAGE, reconnue par la Préfecture de Lyon, qui a pour objet : "la restauration, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine artistique et culturel, notamment mobilier, de l'église Saint-Georges (tels que les vitraux, les boiseries, les confessionnaux, les bancs de communion, les orgues ou encore les autels), sis quai Fulchiron à Lyon (5ème arrondissement), en contribuant notamment, en dehors de toute activité cultuelle : aux travaux de réparation et d'entretien, à l'organisation occasionnelle de concerts, à la recherche des fonds pour poursuivre le but décrit ci-dessus. Plus largement, l'association a pour objet la mise en valeur de l'église Saint-Georges, de soutenir ses activités culturelles, et la participation au rayonnement du patrimoine culturel du quartier". La cotisation annuelle est de : 5 euros pour devenir "membre actif" et de 20 euros pour devenir "membre bienfaiteur".

Vous pouvez envoyer votre chèque à l'ordre "AMISSAGE cotisation annuelle 2025-2026" au 12 bis rue Sala ou donner votre chèque à l'abbé Spriet en main propre.

La fête de la musique de Saint-Georges a besoin de vous !

Après le succès de la fête de la musique de l'année dernière, une équipe de musiciens et d'organisateurs s'est relancée avec tout leur zèle pour l'édition 2026! Les musiciens ont déjà commencé à répéter, l'équipe de communication fait chauffer sa créativité, mais il nous manque... de quoi financer ce beau projet missionnaire ! Nous avons besoin de fonds pour louer le matériel de sonorisation (scène, enceintes, micros, etc.), et financer le matériel de communication (affiches, flyers, etc.). Si vous souhaitez soutenir financièrement la fête de la musique de Saint-Georges, il vous suffit d'envoyer un chèque à "AMISSAGE - Fête de la musique" Un grand merci d'avance pour votre générosité qui aidera à toucher les coeurs par la musique et la rencontre !

ACCUEIL SAINT MARTIN : aide auprès des pauvres de la rue

Les mercredis et vendredis soirs de 19h30 à 21h30
Contact : 07 56 84 85 40 (possibilité de laisser un message) ou Frère Sébastien (06 50 77 98 33)

Travaux intérieurs de l'église Saint-Georges : éclairage, palissades, bancs de communion

Le permis de construire est déposé : nous attendons le "feu vert" de la DRAC et de la Mairie pour demander des devis à des entreprises en vue de réaliser les travaux. Il nous faut nous armer de patience et de persévérance. Par ailleurs, la création de l'association AMISSAGE devrait nous permettre de penser, par la suite, aux travaux concernant les vitraux du chœur de l'église. Nous attendons une réponse de l'administration fiscale en vue de la délivrance de reçus fiscaux.

Mercredi des Cendres : demande de volontaires

Depuis plusieurs années nous constatons que beaucoup de personnes viennent participer à la Messe du Mercredi des cendres au soir à l'église (18h30). Parmi elles il y en a beaucoup qui ne sont pas baptisées et qui n'ont reçu aucun enseignement religieux.

Nous avons donc besoin de VOLONTAIRES pour endosser un gilet rouge de Saint-Georges en vue d'accueillir ces personnes et les aider à comprendre ce qu'est le carême (des feuilles seront mises à disposition et pourront être distribuées).

Pour vous inscrire :



Visite pastorale de notre Archevêque les 13 et 14 juin 2026

Ancrée de la longue date dans la tradition de l'Eglise, la visite pastorale permet au successeur des Apôtres (l'évêque) de mieux connaître la réalité humaine de son diocèse, de vérifier la qualité évangélique de la vie des communautés, d'affermir les fidèles dans la foi. Notre Archevêque nous visitera l'année prochaine. C'est une grâce qui nous est faite.

Cette visite est prévue par le droit de l'Eglise :

Can. 396 - § 1. L'Évêque est tenu par l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans, par lui-même ou, s'il est légitimement empêché, par l'Évêque coadjuteur ou l'Évêque auxiliaire, par le Vicaire général ou le Vicaire épiscopal, ou bien par un autre prêtre.

Can. 397 - § 1. Sont soumis à la visite ordinaire de l'Évêque les personnes, les institutions catholiques, les choses et les lieux sacrés qui se trouvent dans le diocèse.

Groupe de prière pour les mamans afin d'obtenir des vocations sacerdotales et religieuses

Le nombre de prêtres en France est déjà insuffisant et l'avenir risque d'être plus difficile encore, sauf si nous vivons un sursaut de prière à cette intention. En Italie des mères de famille ont prié avec un succès fulgurant (cf. Lu di Monferrato, un petit village où il s'est passé quelque chose d'extraordinaire).

Nous proposons à des mères de famille de faire partie d'un groupe au fonctionnement à la fois efficace et très souple (23 mamans sont déjà inscrites) :

- chaque mère de famille s'engage à offrir une communion d'un dimanche par mois pour demander des vocations sacerdotales et religieuses en France, et s'il plaît à Dieu, dans sa propre famille,

- chaque mère de famille s'engage à prier un chapelet par semaine à cette intention (si possible devant le Saint-Sacrement mais ce n'est pas obligatoire),

- chaque mère de famille récite dans son cœur cette prière après la Messe dominicale : *"Seigneur, faites que l'un de mes fils soit prêtre ! Je veux vivre moi-même en bonne chrétienne et je veux éduquer mes enfants au bien afin d'obtenir la grâce de Vous offrir, Seigneur, un saint prêtre. Amen".*

Ou bien pour les mères qui ont des filles : *"Seigneur, faites que l'une de mes filles soit religieuse ! Je veux vivre moi-même en bonne chrétienne et je veux éduquer mes enfants au bien afin d'obtenir la grâce de Vous offrir, Seigneur, une sainte religieuse. Amen". Merci pour la France de demain !*

Jardin (38) et Bourg-de-Thizy (69)

Notre Archevêque, à la demande de Mgr Eychenne (évêque de Grenoble et Vienne), nous envoie pour servir les fidèles laïcs qui se rassemblent à l'église Saint-Théodore dans la commune de Jardin (38200) à 10h (deux dimanches par mois). Nous assurons ce service depuis trois ans dans l'église Notre-Dame de l'Isle.

Par ailleurs, notre Archevêque nous envoie aussi, deux fois par mois, servir les fidèles laïcs de la région de Bourg-de-Thizy à 17h45. Cf. Site internet de Saint-Georges.

Pourquoi choisir la quête

prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

CODE DE DROIT CANONIQUE

Can. 1249 - Tous les fidèles sont tenus par la loi divine de faire pénitence chacun à sa façon ; mais pour que tous soient unis en quelque observance commune de la pénitence, sont prescrits des jours de pénitence durant lesquels les fidèles s'adonneront d'une manière spéciale à la prière et pratiqueront des œuvres de piété et de charité, se renonceront à eux-mêmes en remplissant plus fidèlement leurs obligations propres, et surtout en observant le jeûne et l'abstinence selon les canons suivants.

Can. 1250 - Les jours et temps de pénitence pour l'Église tout entière sont chaque vendredi de toute l'année et le temps du Carême.

Can. 1251 - L'abstinence de viande ou d'une autre nourriture, selon les dispositions de la conférence des Évêques, sera observée chaque vendredi de l'année, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme ; solennité; mais l'abstinence et le jeûne seront observés le Mercredi des Cendres et le Vendredi de la Passion et de la Mort de Notre Seigneur Jésus Christ.

Can. 1252 - Sont tenus par la loi de l'abstinence, les fidèles qui ont quatorze ans révolus; mais sont liés par la loi du jeûne tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée. Les pasteurs d'âmes et les parents veilleront cependant à ce que les jeunes dispensés de la loi du jeûne et de l'abstinence en raison de leur âge soient formés au vrai sens de la pénitence.

Can. 1253 - La conférence des Évêques peut préciser davantage les modalités d'observance du jeûne et de l'abstinence, ainsi que les autres formes de pénitence, surtout les œuvres de charité et les exercices de piété qui peuvent tenir lieu en tout ou en partie de l'abstinence et du jeûne.

Avertissement :

Merci de ne pas faire attention à ce qui circule sur internet et qui serait contraire aux normes actuelles de l'Eglise catholique. Exercez votre jugement critique.

PÈLERINAGE – SUR LES PAS DES MARTYRS DE CORÉE – OCTOBRE 2026

**Accompagné par l'Abbé Laurent Guimon,
de l'église Saint-Georges à Lyon**

11 jours, en octobre 2026, pour faire le tour de la Corée sur les pas des Martyrs, mais aussi pour découvrir la culture traditionnelle coréenne.

Préinscription et renseignements
l.guimon@lyon.catholique.fr

Petite histoire missionnaire de la Corée.

A l'origine de la christianisation en Corée, il n'y a pas l'arrivée de missionnaires étrangers, mais Pierre Lee, un intellectuel, qui découvre la foi chrétienne lors d'un voyage en Chine et se fait baptiser en 1784. Rentré dans son pays, il évangélise et baptise ses compatriotes. Ce n'est que 10 ans plus tard qu'un prêtre chinois sera secrètement envoyé. Mais déjà le pouvoir en place persécute les premiers chrétiens. Ce prêtre chinois sera exécuté en 1801.

Les chrétiens coréens décident alors d'adresser une supplique au Pape pour qu'on leur envoie de nouveaux prêtres. La démarche aboutit en 1820 et 3 missionnaires français des Missions Étrangères de Paris (MEP), sont envoyés en Corée : ils sont exécutés en 1839. L'un d'eux a pris la précaution d'envoyer en Chine 3 jeunes Coréens pour qu'ils y suivent le séminaire. À Shanghai en 1845, le premier Coréen, André Kim est ordonné prêtre. Il réussit à rentrer secrètement en Corée. L'année suivante, âgé de 25 ans, il est exécuté. Il sera canonisé en 1984 par le Pape Jean-Paul II : c'est le premier « martyr » coréen.

Dans le contexte politique de l'époque Le christianisme est alors regardé en Corée non seulement comme une menace pour l'ordre social établi, mais comme une religion occidentale, dont les prêcheurs sont des envahisseurs et les fidèles, des espions.

Le massacre qui s'ensuit n'a aucune commune mesure avec ce que la communauté chrétienne de Corée a connu jusqu'alors. Les fidèles sont pourchassés et exécutés systématiquement. Les estimations parlent de 10 000 victimes... Sur les 12 missionnaires des MEP présents dans le pays en 1866, 9 sont décapités. Les 3 survivants fuient en Chine et donnent l'alerte.

En 1877, un missionnaire est arrêté et emprisonné. Mais, à la différence de ses prédécesseurs, il est simplement expulsé du pays. En 1886, un traité franco-coréen est enfin signé, et comporte une clause sur la liberté religieuse. Les chrétiens de Corée sont alors environ 20 000, et vivent disséminés dans le pays. Il reste 12 missionnaires venus des MEP, mais aucun prêtre coréen. Pourtant, ces survivants reprennent leurs activités, et parviennent peu à peu à se faire accepter. Ils ouvrent une imprimerie en 1886, et entament l'année suivante la construction de la cathédrale de Séoul.

Un siècle plus tard, ils sont plus de cinq millions à accueillir le pape François. Il y a aujourd'hui 35 évêques en Corée, 5,8 millions de catholiques (soit 11% de la population).

Carnet de famille

Baptêmes

- | |
|-----------------------------------------------------------------------------|
| Le 2 janvier de Blanche DRÉCOURT fille de Bruno et Claire née ROSSIGNEUX |
| Le 17 janvier de Noé RAMIREZ fils de Thomas et Coralie née TÉRUEL |
| Le 24 janvier de Jacques LE CORRE fils de Léandre et Laure née CARPENTIER |
| Le 24 janvier d'Apolline HOCQUEMILLER fille de Henri et Guénolée née COTTIN |

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h45 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires).

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredis (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien (6è) et l'abbé Perruchot (5è -3è), et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes** : apprendre à prier le chapelet et se fomer. Contact : Abbé Perruchot.
2. **Spes-Misericordiae** : Contact : Louis-Marie Vian (07.67.64.66.16) et Blanche des Courtils (07.70.25.98.79)
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans)** : Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Groupe Caritas : pour jeunes professionnels mariés ou célibataires - Contact : Vianney et Hortense Ezanno (06.60.41.36.78)

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 16 mars** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : les principes de la vie morale du chrétien (3ème partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2025-2026 : Le Livre de l'Apocalypse (suite)

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 14h30 à 15h30 à la Maison Sainte Blandine

Dates des cours (une heure), le jeudi à 20h30 - le vendredi, même cours à 15h :

- **5 et 6 février**

- 5 et 6 mars
- 23 et 24 avril
- 21 et 22 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **lundi 9 mars** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 17 mars** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers “Domus Christiani” : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Foyers : groupes Cana (cf Site de Saint-Georges)

Groupe Saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

Service de messe :

- **Enfants et adolescents :** Tous les jeunes ayant fait leur première communion sont les bienvenus.

Inscription via ce formulaire : <https://forms.office.com/e/PnGpHrcEBy>

- **Etudiant et jeunes pro :** avec Frère Sébastien

“Garde d'honneur” du Sacré-Cœur

Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30.

Inscriptions : madame Christine de Pazzis -

cdepazzis@neuf.fr ;

renseignements :

<https://www.gardedhonneurdusacrecoeur.org/>

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

8 février : Pastorale de la Santé (totale)

22 février : Formation des séminaristes (totale)

Une quête “totale” : tout est reversé au diocèse. Une quête “partielle” : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDELES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pour les explications, onglet “dons”)

Messe : 18€

Neuvaine : 180€

Février 2026

Date	Fête	Activités	
Dimanche 1er février	Dimanche de la Septuagésime	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 2	Purification de la Sainte Vierge	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Conseil Pastoral (CPP) à 20h30	
Mardi 3	St Blaise, évêque et martyr	Messe à 9h (LS) et 18h30 (LG) Formation sur la Vertu et la Gratitude (étape 5) à 20h - Spi & Spi à 20h30	
Mercredi 4	St André Corsini, évêque et confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et Lycéens à 18h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Catéchumènes et néophytes à 20h30 - Rosaire Vivant des jeunes à 19h15	
Jeudi 5	Ste Agathe, vierge et martyre	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Cours n°5 sur la Bible à 20h30	
Vendredi 6 1er du mois	St Tite, évêque et confesseur	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Cours n°5 sur la Bible à 14h30 Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Soirée Oeuvres de Miséricorde à 19h30 - Adoration de 19h30 à 23h et confessions de 18h30 à 21h (LG)	
Samedi 7 1er du mois	St Romuald, abbé	Messes à 9h (LS) et à 11h (MG) en rite lyonnais	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 8 février	Dimanche de la Sexagésime	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - abbé Grenier à Jardin et Bourg de Thizy Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 9	St Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur	Messe à 18h30 (MG)	
Mardi 10	Ste Scholastique, vierge	Messe à 18h30 (MG)	
Mercredi 11	Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes	Messe à 18h30 (MG) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	
Jeudi 12	Les Sept Saints Fondateurs des Servites de Marie, religieux	Messe à 18h30 (MG)	
Vendredi 13	De la férié	Messe à 18h30 (MG) Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	
Samedi 14	De la Sainte Vierge le samedi	Messes à 9h (LS) et à 10h (MG) en rite lyonnais - <u>pas de messe à 11h</u> Week-end Miséricorde et et Mission du 13 au 15 février	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 15 février	Dimanche de la Quinquagésime	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 16	De la férié	Messe à 18h30 (LS)	
Mardi 17	De la férié	Messe à 18h30 (LS)	
Mercredi 18	Mercredi des Cendres	Messes à 7h (MG) et 18h30 (LS) avec imposition des cendres à toutes les messes	
Jeudi 19	Jeudi après les Cendres	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Louange et Adoration avec Spes et Caritas à 20h	
Vendredi 20	Vendredi après les Cendres	Messes à 7h (MG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	Chemin de croix à 17h30
Samedi 21	Samedi après les Cendres	Messes à 9h (LS) et à 11h (MG) en rite lyonnais	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 22 février	1er dimanche de Carême	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - abbé Spriet à Jardin et Bourg de Thizy Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 23	Lundi de la Première semaine de Carême	Messe à 18h30 (LG)	
Mardi 24	Mardi de la Première semaine de Carême	Messe à 18h30 (LG) - <u>pas de messe à 9h</u> Formation sur la Vertu et la Gratitude (étape 6) à 20h	
Mercredi 25	Mercredi des Quatre-Temps du Carême	Messe à 18h30 (LG) - <u>pas de messe à 7h ni à 9h</u> Collégiens à 17h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Catéchumènes à 20h30	
Jeudi 26	Jeudi de la Première semaine de Carême	Messe à 18h30 (LG) - <u>pas de messe à 7h</u> Evangélisation avec Spes et Caritas à 20h	
Vendredi 27	Vendredi des Quatre-Temps du Carême	Messe à 18h30 (LG) - <u>pas de messe à 7h</u> Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	Chemin de croix à 17h30
Samedi 28	Samedi des Quatre-Temps du Carême	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <u>pas de messe à 11h</u>	Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 1er mars	2ème dimanche de Carême	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 2	Lundi de la Deuxième semaine de Carême	Messe à 18h30 (LS) Groupe Vocationnel	
Mardi 3	Mardi de la Deuxième semaine de Carême	Messe à 9h (LS) et 18h30 (LG) Formation sur la Vertu et la Gratitude (étape 7) à 20h - Spi & Spi	
Mercredi 4	Mercredi de la Deuxième semaine de Carême	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Catéchumènes à 20h30 - Conseil Economique Paroissial (CPAE) à 20h30	
Jeudi 5	Jeudi de la Deuxième semaine de Carême	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Cours n°6 sur la Bible à 20h30	
Vendredi 6 1er du mois	Vendredi de la Deuxième semaine de Carême	Messes à 7h (LG) et 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h - Cours n°6 sur la Bible à 14h30 Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Adoration de 19h30 à 23h et confessions de 18h30 à 21h (LG)	Chemin de croix à 17h30
Samedi 7 1er du mois	Samedi de la Deuxième semaine de Carême	Messe à 9h (LS) en rite lyonnais - <u>pas de messe à 11h</u>	Confessions de 9h45 à 10h30

Légende : confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié); chapelet à 18h; adoration de 17h00 à 18h15

LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment.

Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.